





3 . SYNTHÈSE DES MESURES


Numéro de la mesure	Nature de la mesure	Nom de la mesure	Objectif	Participation de la société Volkswind à la réalisation de la mesure (H,T)
M1	Évitement	Choix du site d'implantation	Éviter le mitage et favoriser la meilleure intégration du parc éolien dans un territoire donné	-
M2	Évitement	Choix de la géométrie de l'implantation	Favoriser une meilleure lisibilité du parc éolien	-
M3	Accompagnement	Intégration paysagère du poste de livraison	Intégration paysagère du poste de livraison avec un bardage bois vertical	15 000,00 €
M4	Accompagnement	Panneau d'information	Réalisation d'un panneau d'information sur l'énergie renouvelable sur le GR 655, dans la proximité immédiate du projet	2 500,00 €
M5	Réduction/ accompagnement	Plantation de haies d'arbres de hauts jets	Réduire la visibilité du projet éolien depuis les habitations et Accompagner l'insertion du projet éolien depuis les secteurs habités	22 000,00 €
M6	Réduction/ accompagnement	Plantation de haies champêtre	Réduire la visibilité du projet éolien depuis les habitations et Accompagner l'insertion du projet éolien depuis les secteurs habités	21 000,00 €
Total (H,T)				60 500,00 €

FIGURE 99 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MESURES PROPOSÉES POUR LE PROJET DE LA FERME ÉOLIENNE DU FOURRIS

FIGURE 100 : CARTE DE SYNTHÈSE DES IMPACTS 1/2

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

-  Éoliennes projetées
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

 Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère


-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte


Nature de la sensibilité paysagère

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (PE) (Uniquement construit ou accordé)
-  Perception des unités paysagères (UP)
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique



PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

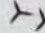



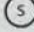



 Éolienne projetée

 Aire immédiate







Gradient de la sensibilité paysagère

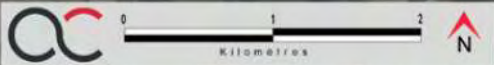
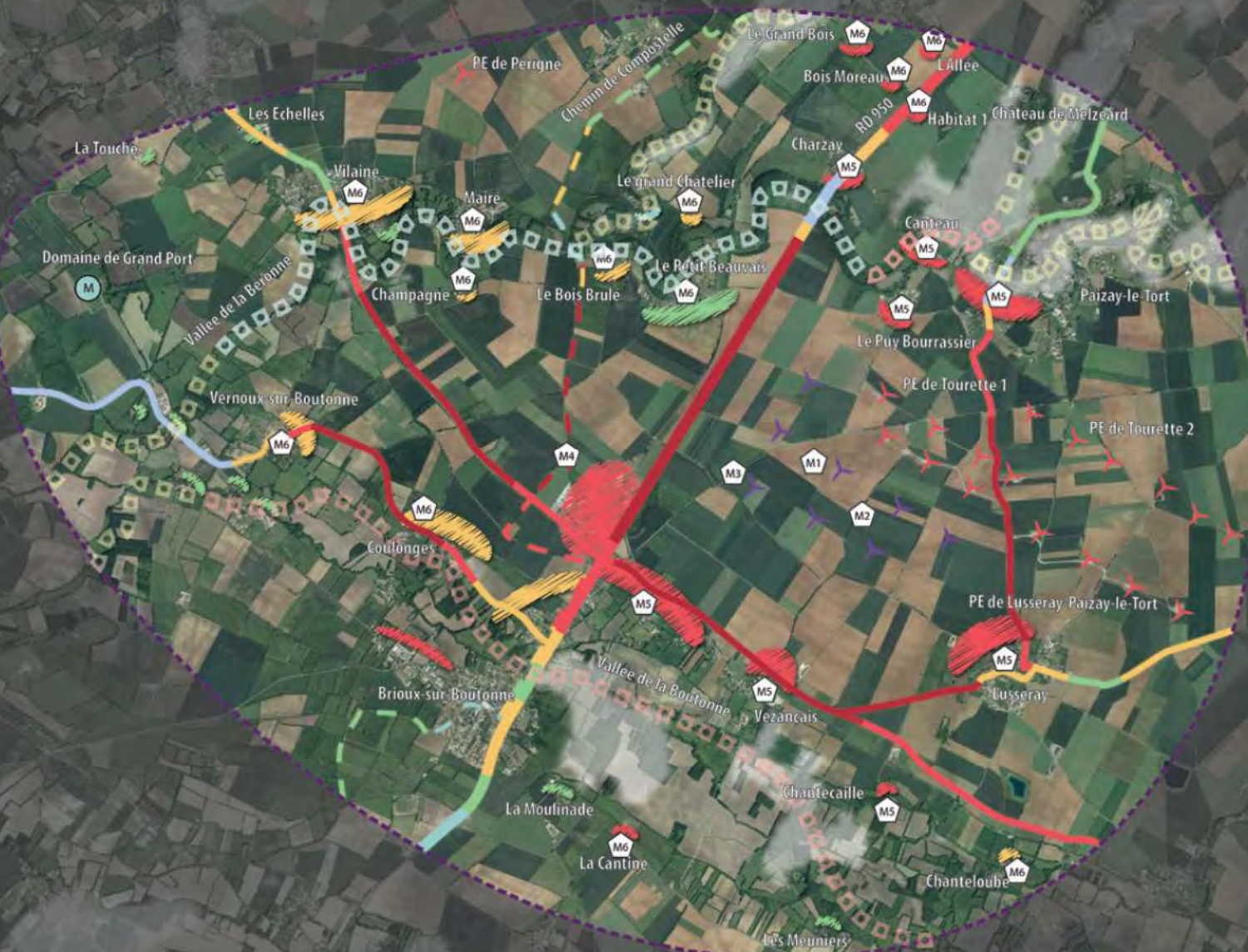


Nature de la sensibilité paysagère

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (PE) (Uniquement construit ou accordé)
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  (M) Visibilité depuis un Monument Historique
-  (S) Visibilité depuis un site protégé
-  (SPR) Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec un monument historique

Mesures :

-  (M1) Choix du site d'implantation
-  (M2) Choix de la géométrie d'implantation
-  (M3) Intégration paysagère du PDL
-  (M4) Panneau d'information
-  (M5) Plantation de haies d'arbres de haut jet
-  (M6) Plantation de haies champêtres





J . CONCLUSION

Dans un premier temps, l'état initial a mis en exergue les sensibilités paysagères spécifiques de ce territoire :

- Un paysage caractérisé par une plaine de champs ouverts relativement tabulaire, présentant des caractéristiques favorables à l'accueil de projets éoliens de grandes dimensions ;
- Un paysage au caractère éolien affirmé, avec 13 parcs recensés (existant, accordé et en instruction). Implantés de manière éparse, principalement à l'est du territoire d'étude. Le projet du Fourris s'inscrit dans la continuité des parcs existants de Lusseray-Paizay-le-tort et de Tourette 1 et 2.
- Un maillage routier où les perceptions visuelles sont rythmées par la végétation et la densité de la trame bâtie, alternant entre perceptions ouvertes et perceptions fermées par la trame bocagère.
- Des fenêtres de visibilité ou de covisibilité potentielles avec des monuments historiques ou des sites protégés dont la sensibilité a été jugée de faible à forte, concernant notamment :
 - > SPR de Celles-sur-Belle
 - > SPT de Melle
 - > Église Saint-Génard
 - > SPR de Chef-Boutonne
 - > Château de Melzéard
 - > Domaine de Grand Port
- En raison de la multiplicité des lieux de vie sur le territoire d'étude, des sensibilités majeures (modérée et forte) ont été relevées dans les aires rapprochée et immédiate, notamment pour les bourgs et hameaux suivants (sans ordre de priorité) :
 - > Luché-sur-Brioux
 - > Paizay-le-Chapt
 - > Asnières-en-Poitou
 - > Périgné
 - > Champagné
 - > Bois Brulé
 - > Charzay
 - > Canteau
 - > Paizay-le-Tort
 - > Lusseray
 - > Chanteloube
 - > Chantecaille
 - > Vezaçais
 - > Brioux-sur-Boutonne
 - > Coulonges
 - > Vernoux-sur-Boutonne

Un certain nombre d'habitations isolées dans l'aire immédiate sont également concernées par des sensibilités majeures vis-à-vis de l'introduction du projet.

Puis, l'analyse des impacts a permis d'évaluer l'effet du projet de la Ferme éolienne du Fourris sur ces sensibilités paysagères spécifiques du territoire de l'étude.

- Une implantation qui respecte un rapport d'échelle cohérent avec les structures paysagères en place et les autres parcs éoliens (notamment ceux de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2) depuis la majorité du territoire de l'aire d'étude.
- Le projet sera finalement peu prégnant dans le paysage, toutes aires confondues. Sa faible emprise visuelle, sa lisibilité et les filtres existants (relief, trames végétale et bâtie) limitent son aire de visibilité tout en facilitant son insertion visuelle depuis les séquences ouvertes. Le projet constitue une densification du paysage éolien actuel, sans générer d'effets cumulés importants avec les autres parcs éoliens (existants ou en projet).
- Depuis les principaux axes de communication qui traversent l'aire d'étude, les vues en direction du projet de la Ferme éolienne du Fourris alterneront entre des séquences ouvertes et des séquences fermées voire tronquées. Du fait de l'existence préalable du motif éolien la prégnance des éoliennes du projet est fréquemment atténuée. Il y a un renforcement du motif éolien pour les automobilistes dont les perceptions restent toutefois dynamiques (vue brève et en mouvement).
- L'étude des photomontages a permis de mesurer l'impact du projet dans les visibilité et covisibilité pressenties lors de l'état initial. Sur les monuments historiques et les sites identifiés comme sensibles en partie I, seule la covisibilité avec le château de Melzéard présente un impact fort. Les autres différents monuments historiques et SPR, présentent des impacts allant de très faible à faible avec le projet éolien.
- L'enjeu de la perception du projet éolien depuis les lieux d'habitation a été identifié comme un des enjeux majeurs lors de l'analyse de l'état initial au regard de la densité du bâti. Les photomontages réalisés font état d'impacts paysagers très faibles à forts. Ainsi, les bourgs et les villages les plus sensibles en raison de la visibilité du projet éolien depuis les franges bâties (impacts forts) sont : Brioux-sur-Boutonne, Lusseray et Paizay-le-tort ainsi que différents hameaux et habitats isolés . Une analyse de la saturation visuelle a été réalisée depuis 8 secteurs habités. Il a été relevé que seuls les bourgs de Saint-Romans-lès-Melle, Lusseray et Paizay-le-Tort présentent des critères atteints, notamment en ce qui concerne la saturation de l'angle horizontal et la prégnance visuelle du motif éolien. Toutefois, seul le bourg de Paizay-le-Tort présente un indice atteint lié à l'introduction du projet. De plus, pour les villes, villages, hameaux et habitats isolés présentant des impacts forts à très forts, des mesures de réduction seront réalisées afin de dissimuler le projet pour les habitants en faisant la demande.

Conformément au Guide de l'étude d'impact, 2017 : «Les parcs éoliens font ainsi partie de ces nouveaux aménagements à caractère technique et énergétique qui transforment les paysages par l'introduction de nouveaux objets aux dimensions exceptionnelles et de nouveaux rapports d'échelle. Il convient donc, dans la partie de l'étude d'impact consacrée au paysage et au patrimoine, de prendre en compte l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales pour donner des éléments de réponse aux questions : Quelle est la capacité d'accueil d'un paysage à recevoir des éoliennes ? et, si cette capacité ou potentiel d'accueil existe, Comment implanter des éoliennes dans un paysage de manière harmonieuse et partagée ? au regard notamment d'orientations données, ou d'objectifs de qualité paysagère formulés.»

Le projet éolien du Fourris est le fruit d'une réflexion itérative, prenant en compte l'ensemble des enjeux paysagers, mais aussi écologiques, physiques, acoustiques, humains et techniques, afin d'aboutir à un projet de moindre impact environnemental. Ainsi, des dispositions ont été prises dès les premières phases du développement du projet afin de proposer un site et une implantation garante d'une insertion visuelle optimale. Des mesures proportionnées au niveau des impacts ont ensuite été proposées afin d'accompagner l'acceptation du projet.

Annexe 1 - Table des photographies

Photo 3 : Ruisseau de la Marsellaise	19	Photo 46 : Bonneuil est implanté sur le versant d'un vallon, depuis la frange sud du bourg, les vues sont fermées par la végétation du vallon ; le relief est souligné par l'étagement des habitations	69
Photo 4 : Plateau bocager à proximité de Gournay-Loizé	19	Photo 47 : Verrines-sous-Celles est implanté sur le versant est de la vallée de la Belle ; depuis la frange est du bourg, les vues s'ouvrent sur un espace agricole ondulé	69
Photo 5 : Ambiance paysagère // à proximité de Gournay-Loizé	27	Photo 49 : Vue masquée en direction de la ZIP depuis le pied de l'église Saint-Martin	74
Photo 6 : Ambiance paysagère // Depuis le GR 655 dans les environs de Montigné	27	Photo 48 : Vue en direction du site d'implantation potentiel depuis l'église de Saint-Génard	74
Photo 7 : Ambiance paysagère // vallée de la Berlande	29	Photo 50 : Vue depuis l'église Sainte-radegonde direction de la ZIP, la trame bâtie masquent les vues	75
Photo 8 : Ambiance paysagère // depuis le haut du versant nord de la vallée de la Béronne (© agence Couasnon)	29	Photo 51 : Abbaye Royale Notre-Dame	78
Photo 9 : Ambiance paysagère - plaine de Nlort // les pylônes électriques et les éoliennes apportent une dimension verticale	31	Photo 52 : Abbaye Royale Notre-Dame	78
Photo 11 : Ambiance paysagère - plateau du Pistolet // les vastes parcelles sont parfois ceinturées par un rideau arboré	31	Photo 53 : Vue fermée en direction de la ZIP depuis les jardins de l'Abbaye Royale Notre-Dame	78
Photo 10 : Ambiance paysagère - plaine du Breull // les parcelles cultivées s'étirent à perte de vue	31	Photo 54 : Centre-bourg de Verrines-sous-Celles	79
Photo 12 : Ambiance paysagère // paysage de forêt dense (© agence Couasnon)	32	Photo 55 : Église de Saint-Maixent de Verrines-sous-Celles	79
Photo 13 : Le parc éolien de Tourette 1 et 2 et de Lusseray-Palzay-le-Tort	37	Photo 56 : Vue tronquée par le relief et la trame végétale depuis la frange sud du SPR de verrines-sous-celles	79
Photo 14 : Église Saint-Jean-l'Évangéliste	41	Photo 57 : Ruisseau aux abords de l'église Saint-Hilaire	80
Photo 15 : Façade de l'église de Notre-Dame	41	Photo 58 : Église Saint-Savinien	80
Photo 16 : Les vues en direction du site d'implantation sont fermées par la trame bâtie et la végétation	41	Photo 59 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis la frange nord du bourg	80
Photo 17 : Vue filtrée en direction de la ZIP. La distance d'implantation du monument historique vis-à-vis de la zone d'étude empêche toute vue de la ZIP	41	Photo 60 : Vue tronquée par un léger relief en direction de la ZIP	81
Photo 19 : Vue en direction de la ZIP depuis le cimetière d'Alffres	46	Photo 61 : Église de Javarzay	81
Photo 18 : Cimetière d'Alffres et son église	46	Photo 62 : Entrée du village de Chef-Boutonne	81
Photo 21 : Vue en direction de la ZIP depuis le site du chêne vert	47	Photo 63 : Église Saint-Hilaire	81
Photo 20 : Site du chêne vert	47	Photo 64 : Ruisseau au pied de l'église Saint-Hilaire	85
Photo 22 : Vue fermée en direction de la ZIP depuis les abords de l'église de Saint-Pierre d'Aulnay	51	Photo 65 : Vue fermée en direction de la ZIP depuis l'église saint-hilaire	85
Photo 23 : Église de Saint-Pierre d'Aulnay (© agence Couasnon)	51	Photo 66 : Église Saint Savinien à Melle	86
Photo 24 : Église de Saint-Pierre d'Aulnay	51	Photo 67 : Parcs éoliens de la Tourette 1 et 2 et de Lusseray-Palzay-le-Tort présents dans l'aire d'étude immédiate	89
Photo 25 : Cimetière au pied de l'église Saint-Pierre d'aulnay	51	Photo 70 : Végétation dense à l'ouest de l'aire d'étude, à proximité du domaine du Grand Port	91
Photo 26 : Vue depuis le village de Marigny en direction de la ZIP	53	Photo 68 : Végétation dense depuis la vallée de la Béronne	91
Photo 29 : Depuis la RD 301 en direction de la ZIP, les légères ondulations du plateau se dessinent en arrière-plan	57	Photo 69 : Paysage ouvert sur le plateau cultivé de l'aire d'étude immédiate	91
Photo 28 : Vallée de la Belle à proximité de Montigné	57	Photo 72 : Plateau cultivé et parc éolien de Lusseray-Palzay-le-Tort à proximité de Palzay-le-Tort	92
Photo 30 : RD 948 à proximité de Pouffonds, l'espacement des arbres de bord de route et l'ouverture des champs rend visible la ZIP depuis les grands axes routiers	59	Photo 71 : À proximité de Lusseray le long de la RD740, le relief est lisible et la ZIP s'inscrit en arrière-plan	92
Photo 31 : Vue depuis la RD 737 au sud du hameau du Jeune Lié, la ZIP est masquée par les bosquets	59	Photo 73 : Vue sur la vallée de la Béronne depuis la frange est du village de Malré	92
Photo 32 : Sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle à proximité de Mazières-sur-Béronne, le relief est marqué et la végétation importante ; les vues en direction de la ZIP sont masquées	59	Photo 74 : Plateau cultivé depuis la frange de village de Vernoux-sur-Boutonne dans l'aire immédiate	93
Photo 33 : Voie verte à proximité de Tauché, le profil localement encaissé et la densité des haies bordant la voie verte limitent les perceptions visuelles vers la ZIP	59	Photo 75 : Vue tronquée sur la ZIP depuis la RD 740, à la sortie du village de Périgné	98
Photo 34 : Depuis la RD1 en direction de la ZIP, les vues vers le site potentiel de projet sont ouvertes mais tronquées par les haies bocagères	60	Photo 77 : En sortie de ville de Brioux-sur-Boutonne en direction de la ZIP, les vues sont tronquées par la végétation privative et la trame bâtie	98
Photo 35 : Depuis la RD740 en direction de la ZIP, les vues sont ouvertes sur les champs	60	Photo 78 : Depuis le centre-bourg de Brioux-sur-Boutonne, les vues sont tronquées en direction de la ZIP par la trame bâtie	98
Photo 36 : Vue depuis la RD 740, les vues vers la ZIP sont masquées par la haie bocagère et les cultures	60	Photo 76 : Vue tronquée en direction de la ZIP par la végétation à proximité de Montigné	98
Photo 37 : Depuis les hauteurs, au sud du village de Tillou, les vues en direction de la ZIP sont fermées par la végétation et le relief du vallon du Dauphin	63	Photo 79 : Le long de la RD 950, à proximité immédiate de la ZIP, les vues sont ouvertes	98
Photo 38 : Depuis la périphérie du village de Chaussée sur les hauteurs de la vallée de la Boutonne	63	Photo 80 : Vues tronquées par les cultures et le relief depuis la sortie de bourg de Lusseray	99
Photo 40 : Depuis le hameau du Vignolet implanté dans le creux de la vallée de la Marsellaise	65	Photo 82 : Depuis le GR 655, les perceptions sont globalement ouvertes mais peuvent être localement tronquées par la végétation	99
Photo 39 : Concurrence de silhouette de bourg depuis l'entrée de ville de Celles-sur-belle	65	Photo 84 : Depuis la RD 740 les vues sont tronquées par le relief et les cultures	99
Photo 41 : Vue ouverte à la sortie du village d'Ensigné en direction de la ZIP	67	Photo 81 : Depuis la RD 740, les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la végétation	99
Photo 42 : Vue filtrée depuis Tauché en direction de la ZIP	67	Photo 83 : Depuis la RD 950, les vues sont ouvertes en direction de la ZIP	99
Photo 44 : Vue ouverte sur des parcelles cultivées depuis la sortie du bourg de Gournay-Loizé en direction de la ZIP	67	Photo 85 : Église de Brioux-sur-Boutonne	102
Photo 43 : Concurrence visuelle avec la silhouette du village de Brûlain	67	Photo 86 : Depuis le centre-bourg de Brioux-sur-Boutonne, au creux de la vallée de la Boutonne, les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la trame bâtie	102
Photo 45 : Vue en direction de la ZIP depuis le village de Saint-Romans-lès-Melle	69	Photo 87 : Les vues depuis la sortie de bourg au nord sont ouvertes vers la ZIP	102
		Photo 88 : Depuis la sortie de bourg de Vernoux-sur-Boutonne les vues sont tronquées par les haies bocagères	103

Photo 90 : Le village de Vernoux-sur-Boutonne offre des vues tronquées sur la ZIP par la trame bâtie et végétale.....	103
Photo 89 : Vue ouverte sur la ZIP à la sortie de bourg au nord de Vernoux-sur-Boutonne.....	103
Photo 91 : Depuis l'entrée de ville de Paizay-le-Tort les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la végétation de la Berlande.....	104
Photo 93 : Église de Paizay-le-tort avec une ouverture sur le parc éolien de Lusseray-paizay-le-Tort.....	104
Photo 92 : Depuis le centre-bourg de Paizay-le-Tort les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la végétation de la vallée de la Berlande 104	104
Photo 94 : Depuis la sortie de bourg, les vues en direction de la ZIP sont ouvertes sur la plateau agricole et sur la ZIP. Les éoliennes de Lusseray-Paizay-le-Tort sont également visibles sur ce plateau.....	104
Photo 95 : Entrée de ville de Lusseray, la ZIP est tronquée par la trame bâtie et les cultures.....	105
Photo 96 : Depuis la sortie de bourg de Lusseray les vues en direction de la ZIP sont ouvertes.....	105
Photo 97 : Depuis la frange nord de Lusseray les vues en direction de la ZIP sont légèrement tronquées par le relief et les cultures.....	105
Photo 98 : À proximité de l'habitat isolé du Grand Port, les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la végétation d'un vallon.....	107
Photo 99 : Le lieu-dit Pautrot est implanté le long de la vallée de la Bouronne.....	107
Photo 100 : Depuis le hameau de Coulonges les vues sont ouvertes sur la ZIP.....	107
Photo 101 : Depuis le hameau du Puy-Bourrassier les vues sont ouvertes en direction de la ZIP.....	107
Photo 102 : Depuis la frange ouest du hameau de Charzay les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la végétation de la vallée de la Berlande.....	108
Photo 103 : Le hameau du Petit Beauvais se situe à proximité immédiate de la ZIP, les vues en direction du projet potentiel sont tronquées par les haies bocagères.....	108
Photo 104 : Le hameau de la Torserie se situe en rebord de plateau à proximité de la vallée de la Beronne, les vues en direction de la ZIP sont soit tronquées par les haies bocagères soit ouvertes en direction de la ZIP.....	108
Photo 105 : Depuis l'habitat isolé de Champagné les vues en direction de la ZIP sont ouvertes.....	108
Photo 106 : Plateau cultivé depuis la frange nord de Brioux-sur-Boutonne dans l'aire immédiate.....	111
Photo 109 : Au nord-ouest du domaine qui abrite le château de Melzéard les vues en direction de la ZIP sont ouvertes, toutefois depuis les abords de l'édifice la ZIP est très probablement masquée par la végétation.....	114
Photo 107 : Concurrence visuelle entre le château de Melzéard et le VIP.....	114
Photo 108 : Vue en direction du château de Melzéard et de la ZIP - propriété privée.....	114
Photo 111 : Vue en direction du projet potentiel depuis le nord du domaine.....	115
Photo 110 : Façade nord du domaine du grand port.....	115
Photo 112 : Hameau du petit Beauvais à proximité de la ZIP.....	118
Photo 113 : Photomontage à 360° depuis la frange nord-est de Périgné.....	349
Photo 114 : Photomontage à 360° depuis la frange sud de Périgné.....	351
Photo 115 : Photomontage à 360° depuis la RD 103 à l'ouest de Périgné.....	353
Photo 116 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Périgné.....	355
Photo 117 : Photomontage à 360° depuis la frange nord de Périgné.....	357
Photo 118 : Photomontage à 360° depuis la frange nord de Saint-Romans-les-Melle.....	363
Photo 119 : Photomontage à 360° depuis la frange sud de Saint-Romans-les-Melle (photomontage n°36).....	365
Photo 120 : Photomontage à 360° depuis la frange sud-est de Saint-Romans-les-Melle.....	367
Photo 121 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Saint-Romans-les-Melle.....	369
Photo 122 : Photomontage à 360° depuis la frange sud-ouest de Saint-Romans-les-Melle.....	371
Photo 123 : Photomontage à 360° depuis la frange nord de Melle.....	377
Photo 124 : Photomontage à 360° depuis l'est de Melle.....	379
Photo 125 : Photomontage à 360° depuis le sud de Melle.....	381
Photo 126 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Melle (photomontage n°16).....	383
Photo 127 : Photomontage à 360° depuis la frange ouest de Melle.....	385
Photo 128 : Photomontage à 360° depuis la frange est de Verrines-sous-Celles (photomontage n°51).....	391
Photo 129 : Photomontage à 360° depuis la frange sud de Verrines-sous-Celles.....	393
Photo 130 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Verrines-sous-Celles.....	395

Photo 131 : Photomontage à 360° depuis la frange nord de Verrines-sous-Celles.....	397
Photo 132 : Photomontage à 360° depuis la frange nord de Brioux-sur-Boutonne.....	403
Photo 133 : Photomontage à 360° depuis le sud de Brioux-sur-Boutonne.....	405
Photo 134 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Brioux-sur-Boutonne.....	407
Photo 135 : Photomontage à 360° depuis l'ouest de Brioux-sur-Boutonne.....	409
Photo 136 : Photomontage à 360° depuis le nord de Lusseray.....	415
Photo 137 : Photomontage à 360° depuis l'est de Lusseray.....	417
Photo 138 : Photomontage à 360° depuis le sud de Lusseray.....	419
Photo 139 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Lusseray (photomontage n°45).....	421
Photo 140 : Photomontage à 360° depuis la frange ouest de Lusseray.....	423
Photo 141 : Photomontage à 360° depuis la frange nord-est de Paizay-le-Tort.....	429
Photo 142 : Photomontage à 360° depuis la frange sud de Paizay-le-Tort.....	431
Photo 143 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Paizay-le-Tort.....	433
Photo 144 : Photomontage à 360° depuis la frange nord de Paizay-le-Tort.....	435
Photo 145 : Photomontage à 360° depuis la frange nord de Tillou.....	441
Photo 146 : Photomontage à 360° depuis l'est de Tillou.....	443
Photo 147 : Photomontage à 360° depuis le sud de Tillou.....	445
Photo 148 : Photomontage à 360° depuis le centre-bourg de Tillou.....	447
Photo 149 : Photomontage à 360° depuis l'ouest de Tillou.....	449
Photo 150 : Vue sur un poste de livraison depuis une route communale près de la RD 101.....	452
Photo 151 : Vue sur un poste de livraison depuis le «Chemin des Romains».....	455

Annexe 2 - Table des figures

Figure 1 : Carte de localisation géographique 1/3.....	10	Figure 47 : Synthèse de la sensibilité paysagère des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée (2/2).....	77
Figure 2 : Carte de localisation géographique 2/3.....	10	Figure 48 : Localisation du SPR sur fond BD ortho.....	78
Figure 3 : Carte de localisation géographique 3/3.....	10	Figure 49 : Localisation du SPR sur fond IGN.....	78
Figure 4 : Imbrication des aires d'étude.....	11	Figure 50 : Localisation du SPR sur fond BD ortho.....	79
Figure 5 : Carte de visibilité théorique.....	12	Figure 51 : Localisation du SPR sur fond IGN (© agence Couïasnon).....	79
Figure 6 : Carte de visibilité théorique et aires d'étude.....	13	Figure 53 : Localisation du SPR sur fond IGN.....	80
Figure 7 : Carte des aires d'étude.....	16	Figure 52 : Localisation du SPR sur fond BD ortho.....	80
Figure 8 : Carte du relief.....	18	Figure 54 : Localisation du SPR sur fond BD ortho.....	81
Figure 9 : Localisation du projet sur la carte géologique simplifiée du Poitou-Charente (source : brgm.fr).....	19	Figure 55 : Localisation du SPR sur fond IGN (© agence Couïasnon).....	81
Figure 10 : Coupe paysagère A-A'.....	21	Figure 56 : Carte des sites protégés.....	82
Figure 11 : Coupe paysagère B-B'.....	23	Figure 57 : Synthèse de la sensibilité paysagère des sites protégés de l'aire d'étude rapprochée.....	83
Figure 12 : Carte des ensembles paysagers.....	24	Figure 58 : Carte des sites UNESCO.....	84
Figure 13 : Localisation du projet éolien sur la carte des grands ensembles paysagers de Poitou-Charentes.....	25	Figure 60 : Localisation du bien UNESCO sur fond IGN (© agence Couïasnon).....	85
Figure 14 : Bloc diagramme des paysages de bocages.....	26	Figure 59 : Localisation du bien UNESCO sur fond BD ortho.....	85
Figure 15 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de la vallée de la Boutonne.....	28	Figure 61 : Carte de l'aire d'étude immédiate.....	88
Figure 16 : Bloc diagramme de la plaine de champs ouverts.....	30	Figure 62 : Carte du relief.....	90
Figure 17 : Bloc diagramme des terres boisées.....	32	Figure 63 : Carte du contexte paysager.....	94
Figure 18 : Carte de l'état de l'éolien (Données : Volkswind 09.2019).....	34	Figure 64 : Bloc Diagramme du contexte paysager.....	95
Figure 19 : Localisation du projet sur la carte des zones favorables à l'éolien - Source : SRE Poitou-Charente.....	35	Figure 65 : Carte des principaux axes de déplacement.....	96
Figure 20 : Carte des monuments historiques.....	38	Figure 66 : Carte de la sensibilité depuis les principaux axes de déplacement.....	97
Figure 21 : Schématisation des principes de visibilité - covisibilité directe - covisibilité indirecte.....	39	Figure 67 : Carte de la répartition de l'habitat.....	100
Figure 22 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée.....	40	Figure 68 : Liste de villages présents dans l'aire d'étude immédiate.....	101
Figure 23 : Synthèse de la sensibilité paysagère des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée.....	42	Figure 69 : Carte de la répartition de l'habitat.....	106
Figure 24 : Carte des sites protégés.....	44	Figure 71 : Carte de la sensibilité de l'habitat.....	110
Figure 25 : Liste des sites protégés dans l'aire d'étude éloignée.....	45	Figure 72 : Carte des monuments historiques.....	112
Figure 26 : Localisation du périmètre protégé sur fond BD Ortho.....	46	Figure 73 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate.....	113
Figure 27 : Localisation du périmètre protégé sur fond BD Ortho.....	47	Figure 74 : Localisation du monument historique sur fond BD ortho.....	114
Figure 28 : Synthèse de la sensibilité paysagère des sites protégés de l'aire d'étude éloignée.....	48	Figure 75 : Localisation du monument historique sur fond BD ortho.....	115
Figure 29 : Carte des sites UNESCO.....	50	Figure 76 : Synthèse de la sensibilité paysagère des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate.....	116
Figure 30 : Localisation du site Unesco sur fond ortho.....	51	Figure 77 : Localisation du projet éolien sur la carte des ZPPA de Poitou-Charentes.....	117
Figure 31 : Carte de l'aire d'étude rapprochée.....	54	Figure 78 : Carte de synthèse (1/2).....	120
Figure 32 : Carte du relief.....	56	Figure 79 : Carte de synthèse (2/2).....	121
Figure 33 : Carte des principaux axes de communication.....	58	Figure 80 : Carte de l'occupation visuelle avec l'emprise maximale de la ZIP.....	125
Figure 34 : Carte de la sensibilité des axes de communication.....	61	Figure 81 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes.....	128
Figure 35 : Carte de la répartition des bourgs.....	62	Figure 82 : Carte de l'occupation visuelle avec l'implantation finale.....	135
Figure 36 : Liste des habitats de l'aire d'étude rapprochée.....	63	Figure 83 : Carte de visibilité théorique (binaire) du projet éolien.....	138
Figure 38 : Coupe de principe entre le bourg de Tillou et le site d'étude.....	64	Figure 84 : Carte de visibilité théorique (angulaire) du projet éolien.....	139
Figure 37 : Liste des habitats par typologie dans l'aire d'étude rapprochée.....	64	Figure 85 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 1/2.....	141
Figure 40 : Coupe de principe entre le village de plateau d'Ensigné et le site d'étude.....	66	Figure 86 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 2/2.....	142
Figure 39 : Liste des habitats par typologie dans l'aire d'étude rapprochée.....	66	Figure 87 : Superposition des points de photomontage sur la carte de ZVI de l'aire éloignée.....	144
Figure 42 : Coupe de principe entre la ville de Saint-Romans-lès-Melle et la ZIP.....	68	Figure 88 : Superposition des points de photomontages sur la carte de ZVI de l'aire immédiate.....	145
Figure 41 : Liste des habitats par typologie dans l'aire d'étude rapprochée.....	68	Figure 89 : Superposition des points de photomontage sur la carte de synthèse de l'aire éloignée.....	146
Figure 45 : Carte de synthèse de la sensibilité paysagère de l'habitat.....	70	Figure 90 : Superposition des points de photomontages sur la carte de synthèse de l'aire immédiate.....	147
Figure 44 : Carte des monuments historiques.....	72	Figure 91 : Tableau récapitulatif des enjeux et impacts paysagers de l'aire éloignée.....	170
Figure 45 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.....	73	Figure 92 : Tableau récapitulatif des enjeux et impacts paysagers de l'aire rapprochée.....	258
Figure 46 : Synthèse de la sensibilité paysagère des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée (1/2).....	76	Figure 93 : Tableau récapitulatif des enjeux et impacts paysagers de l'aire immédiate.....	338

Figure 94 : Tableau récapitulatif des critères d'occupation pour les 8 points étudiés après ajout des projets	448
Figure 95 : Carte de localisation des PDL	450
Figure 96 : Localisation prescrite du panneau d'information	455
Figure 97 : Exemple de panneaux d'information	455
Figure 98 : Tableau récapitulatif des mesures proposées pour le projet de la Ferme éolienne du Fourris	459
Figure 99 : Carte de synthèse des impacts 1/2	460
Figure 100 : Carte de synthèse des impacts 2/2	461



Annexe 3 - Glossaire

CONFLIT D'ÉCHELLE / EFFET D'ÉCRASEMENT

Effet engendré lors qu'une éolienne est implantée à proximité immédiate d'un élément prédominant dans le paysage préexistant (silhouette d'un bourg, vallée, clocher d'église, monument, relief marqué...). La prédominance visuelle de l'éolienne et sa hauteur entraînent un écrasement du relief et des éléments verticaux du paysage.

HAUTEUR APPARENTE

Comme pour tout élément du paysage, c'est l'angle vertical sous lequel une éolienne est perçue, mesurable en degrés. La hauteur apparente des éoliennes dépend de l'éloignement entre l'observateur et le parc éolien. Cette notion permet de mettre en relation les éléments composant le paysage (constructions, haies ou arbres, château d'eau, ...) et les éoliennes en comparant leurs proportions dans le paysage depuis un point de vue spécifique.

IMPACT PAYSAGER

Modification de la perception du paysage que peut entraîner le projet, que ce soit des paysages remarquables, réglementés ou protégés, que des paysages ordinaires, du quotidien. L'appréciation de cet impact dépend d'un grand nombre de critères. L'impact d'un projet éolien sur un paysage peut être :

- Impact nul : les éoliennes sont invisibles et ne modifient pas les perceptions
- Impact très faible : les éoliennes sont à peine visibles et ne modifient pas les perceptions
- Impact faible : le projet est visible mais de façon ponctuelle et peu marquante
- Impact modéré : le projet est visible mais ne modifie pas radicalement le paysage perçu
- Impact fort : le projet est visible, les éoliennes apparaissent comme nouveau motif paysager
- Impact très fort : les éoliennes sont très visibles et créent un nouveau paysage, un paysage éolien.

Elles dominent souvent les autres éléments paysagers.

EFFET CUMULÉ

On parle d'effet cumulés entre deux éléments paysagers (deux éoliennes, une éolienne et une infrastructure remarquable, etc.) lorsque l'éolienne est visible depuis l'élément, l'élément est visible depuis l'éolienne ou encore que l'élément et l'éolienne sont visibles dans le même champ de vision.

LIGNES DE FORCE

Les lignes de force dans le paysage sont les lignes de fuite et de convergence, celles qui créent les perspectives. Ce peut être des lignes de crêtes, des linéaires de cours d'eau, de l'infrastructure routière, etc. Les croisements de ces lignes peut générer des points d'appel.

LISIBILITÉ - Source Lynch

C'est la clarté du paysage, la facilité d'identifier ses éléments et de les structurer en un schéma cohérent. Cette clarté permet d'abord de s'orienter, grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs, assurant ainsi la «sécurité émotionnelle» des habitants.

MESURES DE RÉDUCTION

Les mesures de réduction ou réductrices visent à réduire l'impact. Il s'agit par exemple de la diminution ou de l'augmentation du nombre d'éoliennes, de la modification de l'espacement entre éoliennes, de la création d'ouvertures dans la ligne d'éoliennes, de l'éloignement des habitations, de la régulation du fonctionnement des éoliennes, de la plantation des haies limitant ainsi la vue des éoliennes, etc...

MESURES COMPENSATOIRES - Source: Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2011

Les mesures de compensation ou compensatoires visent à conserver globalement la valeur initiale des milieux, par exemple en reboisant des parcelles pour maintenir la qualité du boisement lorsque des défrichements sont

nécessaires, en achetant des parcelles pour assurer une gestion du patrimoine naturel, en mettant en œuvre des mesures de sauvegarde d'espèces ou de milieux naturels, etc. Elles interviennent sur l'impact résiduel une fois les autres types de mesures mises en œuvre. Une mesure de compensation doit être en relation avec la nature de l'impact. Elle est mise en œuvre en dehors du site du projet.

MOTIF PAYSAGER

Un motif paysager est une composante du paysage qui résulte de l'action de l'homme et/ou de la nature. Un motif paysager «motive» l'intérêt, par exemple une rivière, un clocher, etc. Les unités paysagères sont constituées de plusieurs motifs.

PATRIMOINE - Code du Patrimoine

Ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.

PAYSAGE - Source Art. 1er Convention européenne du paysage (Florence)

Désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

PERCEPTION - Source Tabarly et Docent (ENS de Lyon, Dgesco)

Toute perception est la prise de conscience d'un objet par un sujet. C'est une réponse phénoménale à un stimulus qui se trouve influencée par le sujet lui-même. Au paysage - objet, le spectateur applique ses filtres, interprétations, symbolisations.

«La description du paysage, surtout si elle est réussie, nous apprend bien plus sur son auteur que sur le paysage même. Elle dit un état d'âme plus qu'un état du lieu» Les mots de la géographie, R. Brunet.

Par ailleurs, le paysage est perçu de façons très diverses, selon le point de vue, l'échelle, le moment. Les perceptions artistiques du paysage (littérature, peinture, etc.) sont d'une infinie variété et évoluent en fonction des époques.

REMARQUABLE - Source Art. R.350-1 Code de l'Environnement

Se dit des éléments de paysage qui attirent l'attention. Ce caractère remarquable « est notamment établi par leur unité et leur cohérence, ou encore par leur richesse particulière en matière de patrimoine ou comme témoins de modes de vie et d'habitat ou d'activités et de traditions industrielles, artisanales, agricoles et forestières »

SATURATION VISUELLE - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

Le terme de saturation visuelle appliqué à la part de l'éolien dans un paysage, indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans ce paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et il est fonction de ses qualités paysagères et patrimoniales et de la densité de son habitat.

ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

La zone d'implantation potentielle est l'espace résiduel, une fois appliqué le recul de 500 mètres des habitations et des zones destinées à l'habitat, dans lequel est projetée la construction des éoliennes et les aménagements liés à leur fonctionnement (chemin d'accès, plateforme, poste de livraison, etc.).

RIPISYLVE

Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre.

THALWEG

Ligne joignant les points les plus bas du fond d'une vallée.

BUTTE TÉMOIN

Butte représentant, sur une plate-forme démantelée par l'érosion, les restes du relief ancien

Annexe 4 - Monuments historiques des aires d'étude









